



S
TR
ATÉ
GIE

2019

PUBLIÉ EN JUILLET 2020

**CLIMATIQUE
ET RESPONSABLE**

 **LA FRANÇAISE**

PATRICK RIVIÈRE
Président du directoire
La Française



Être un acteur financier responsable, offrir à nos clients des solutions rentables qui répondent à leurs objectifs et agir dans l'intérêt d'un bien vivre ensemble : cette ambition anime chaque jour notre Groupe depuis de longues années.

Dès sa genèse, en 2008, le groupe La Française a fait le constat de l'interconnexion entre les mondes financiers, économiques, politiques, monétaires, sociaux et environnementaux ; que les gagnants de demain seraient ceux capables d'anticiper, d'innover et que l'intégration de ces analyses et des critères ESG dans les décisions d'investissement était source de valeur à long terme.

Très tôt nous nous sommes dotés de moyens internes, d'un centre de recherche et d'experts pour traiter ces sujets, parce que nous étions convaincus de l'influence de ces facteurs extra financiers sur la performance économique. Une influence qui ne cesse de se renforcer et qu'il nous paraît plus que jamais essentiel d'intégrer dans nos process de décisions, dans une logique de transition.

Aujourd'hui l'urgence climatique est bien là - nous avons consommé une part importante de nos ressources naturelles. Par ailleurs, la crise du COVID 19 a renforcé de manière encore plus aigüe, notre conscience des enjeux sociaux, sociétaux et sanitaires. Autant de changements majeurs qui sont pour nous des opportunités de reconsidérer l'avenir et de faire de l'épargne un moyen d'agir.

Vous découvrirez dans ce rapport comment, de façon très concrète, La Française s'engage à être innovante et responsable sur ces sujets pour qu'au travers de l'investissement, nous puissions individuellement et collectivement agir et nous investir.

E DI TOR IAL



SOMMAIRE

2019

RAPPORT SUR LA STRATÉGIE CLIMATIQUE ET RESPONSABLE

RÉPONSE À L'ARTICLE 173 DE LA LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

02	Éditorial	
06	Introduction	18
08	Gouvernance	22
10	Stratégie	26
		36
		40

Gestion des risques

Questions/réponses

Indicateurs

Objectifs

Annexe

NOTRE VISION

Conjuguer rentabilité et bien vivre ensemble

NOS FONDAMENTAUX



L'innovation
au cœur de
notre ADN



Climate
by design



Une méthodologie
Low Carbon
Trajectory (LCY)



Une ville durable & inclusive

NOS LABELS

4 fonds label ISR
2 fonds GRESB



PÔLE IMMOBILIER



Energies renouvelables : plan triennal d'utilisation et de production d'énergies renouvelables

Environnement : 1 projet par an lié à l'agriculture urbaine

Impact social : des logements pour le mieux vivre ensemble



Baisse de 19,6% de l'empreinte carbone (par million d'euros investis) du portefeuille de bureaux par rapport à 2018



PÔLE ACTIFS FINANCIERS

-12,5% de baisse des émissions de Co2 dans les portefeuilles d'ici à 2025

3 fonds orientés **transition climatique**



Exclusion du tabac et du charbon

Vote à 96,4% des assemblées générales et vote contre le management sur 25,9% des résolutions



Le quatrième rapport "Stratégie responsable et climatique du Groupe La Française" souligne notre volonté d'exercer autrement notre métier de gérant d'épargne en s'appuyant sur notre conviction qu'il n'y a pas d'investissement rentable qui ne soit durable. Notre "raison d'être" s'articule ainsi autour des quatre points suivants :

RAISON D'ÊTRE

Vision : le monde traverse une période de rupture marquée par des crises écologiques, sociales et plus récemment sanitaires. Cette rupture rend pour partie obsolète les leviers de performances passées.

Mission : contribuer à définir les bases de nouveaux référentiels et à activer de nouveaux leviers de performance qui doivent avoir un impact positif à la fois sur la rentabilité et sur leurs implications sociales et environnementales.

Promesse : mettre en œuvre notre capacité d'innovation pour créer de la valeur et faire de l'épargne un acte d'engagement utile sur le plan individuel par la rentabilité de l'investissement comme sur le plan collectif via son impact social et environnemental.

Message : changer de regard, de point de vue, pour changer les choses.

INTRO

IMPLICATION À L'ÉGARD DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le groupe La Française analyse les grandes tendances qui devraient structurer les marchés financiers à long terme dans les domaines :

Economique : une évolution de la mondialisation et l'accélération du progrès technologique

Monétaire : la persistance de taux d'intérêt bas

Démographique : la poursuite du développement de grandes métropoles

Le changement climatique et la nécessaire prise en compte des externalités environnementales générées par l'activité économique influenceront ces tendances. Les externalités environnementales sont de plusieurs ordres, elles impactent l'économie de façon multiple et doivent donc être intégrées et analysées de manière différenciée. A titre d'illustration, la constante de temps du changement climatique liée aux émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire le temps nécessaire pour que les dommages associés se matérialisent pleinement, est de l'ordre de 80 ans. Il est donc impératif de déterminer un taux d'actualisation intergénérationnel pour déterminer la valeur actuelle des dommages. En ce qui concerne le changement dans la biodiversité et les écosystèmes lié à l'emprise

physique de plus en plus forte des activités humaines sur les espaces naturels, origine probable de la pandémie du Covid-19 comme de la plupart des zoonoses, la constante de temps est très courte (de l'ordre du mois) mais c'est un événement répétitif dont la fréquence pourrait augmenter fortement (H1N1, SRAS, etc.).

Le groupe La Française a une sensibilité particulièrement forte aux effets du changement climatique sur les marchés financiers. Notre métier de gérant d'épargne couvre un large panel de classes d'actifs et permet au groupe d'occuper un poste d'observation privilégié du développement de la finance climatique. Une partie des actifs gérés par le groupe porte sur des compartiments de marché peu liquides avec des risques physiques et de transition particulièrement délicats à gérer car s'inscrivant dans des détentions de long terme. C'est pourquoi le groupe La Française a massivement investi dans des groupes de travail, des publications et des réflexions avec ses clients. Cette forte sensibilité au climat s'est traduite par des recherches approfondies sur le sujet et le développement d'approches et de gammes de produits d'investissement dédiés.

STRATÉGIE DURABLE

Plus généralement, le groupe La Française n'analyse que les facteurs Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) affectent significativement les performances financières des actifs d'investissement, aussi bien en termes de rentabilité que de risque et que cette influence ne cesse de se renforcer. Plutôt que d'exclure les entreprises les moins responsables ou les actifs les plus compromis sur ce plan, la philosophie du groupe est d'accompagner la transition de ces investissements dans le sens d'une amélioration de leur positionnement responsable. Le choix s'effectue sur la base du jugement de leur capacité d'adaptation et d'innovation (forward looking).

En tant que gérant d'épargne sur le long terme pour le compte de nos clients, le groupe La Française porte une attention particulière aux conséquences que ses investissements auront sur la société et donc sur les conditions dans lesquelles cette épargne pourra être valorisée. Sa responsabilité est non seulement de faire fructifier cette épargne mais également de créer les conditions du vivre ensemble de demain notamment au regard des transitions nécessaires associées au changement climatique et aux défis sociaux qu'elles impliquent.

Le présent rapport de synthèse vise à exposer les initiatives du groupe La Française en matière d'investissement durable. Il s'inscrit dans le respect des obligations d'information relatives au décret de "l'Article 173 VI". Il est établi conformément aux recommandations du groupe de travail sur le reporting des risques financiers liés au climat (TCFD, pour Taskforce on Climate-related Financial Disclosures).

Il traite à la fois de notre philosophie liée à l'investissement durable, la manière dont elle est intégrée à nos processus d'investissement, des objectifs et indicateurs liés à cette stratégie.

Le TCFD qui cible essentiellement les risques et les opportunités liés au climat, fait de ce dernier le fil conducteur du présent rapport puisqu'il influence l'ensemble des classes d'actifs que nous gérons. La structure elle-même du rapport reprend les lignes directrices de la TCFD en quatre temps : Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques et Indicateurs et objectifs.

L'ensemble des rapports, codes de transparence, politique de vote et d'engagement, charte de l'investissement durable, rapports méthodologiques et indicateurs du groupe la Française sont publiés [ici](#).

REGARDS CROISÉS

Pascale Auclair
Laurent Jacquier Laforge



Les crises qui ont traversé les marchés financiers ont montré l'importance d'une Gouvernance claire. La crise associée à la pandémie Covid-19, nous a montré une autre facette de l'importance de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Pascale, en tant que Secrétaire Général du Groupe, membre du Directoire et en charge de la stratégie durable, quelle est ton approche de la gouvernance en matière de RSE dans l'univers de l'asset management ? Et comment s'applique-t-elle à La Française ?

La gouvernance est un élément essentiel de la vie de l'entreprise. Elle assure un alignement d'intérêts, permet une appréhension objective des risques ainsi qu'un équilibrage adapté des pouvoirs et promeut une transparence qui permet d'éviter les conflits d'intérêts. Au sein de notre groupe et en matière de RSE, l'approche est transversale à nos métiers et Directions et nous avons choisi d'opérer le pilotage de notre stratégie "Sustainable Investing" et de notre RSE au travers d'une direction entièrement dédiée à ces objectifs, et directement rattachée à un membre du Directoire. C'est à notre sens une question d'efficacité et de cohérence dans la mesure où ce que nous demandons aux entreprises dans lesquelles nous investissons, nous ne pouvons que l'appliquer à nous-mêmes.

Quel rôle bénéfique peut jouer la gouvernance dans la création de valeur à long terme ?

Au-delà de la nécessaire discipline et du contrôle, une bonne gouvernance qui inclut les sujets de RSE est un vecteur de durabilité de l'entreprise, de profitabilité à long terme et d'équilibre entre les différentes parties prenantes. Certains accidents récents au sein des secteurs industriel ou financier nous le rappellent durement ! La gouvernance est la colonne vertébrale autour de laquelle la stratégie et les actions de développement peuvent se déployer de façon pérenne.

LJL

PA

LJL

PA

G O U V E R N A N C E



LA GOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE CLIMATIQUE ET RESPONSABLE

La gouvernance de la stratégie climatique et responsable est assurée par un dispositif à plusieurs niveaux :

Laurent Jacquier Laforge, responsable de l'investissement durable, membre du Comité exécutif du Groupe, est chargé du déploiement de l'investissement responsable au sein de l'ensemble des pôles de gestion.

Le groupe a adopté une Charte d'investissement responsable qui est l'un des documents de référence des pratiques du groupe en termes d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son activité de gestion pour compte de tiers, disponible [ici](#).

Il pilote un COMEX Investissement Durable une fois par mois qui réunit notamment le Directoire du groupe et qui définit "la stratégie de développement de l'Investissement Durable et oriente développement/distribution et diffuse les nouveautés : recherches, produits-services, risques, reporting, communication". Ce COMEX permet l'information et l'implication la plus directe du Directoire.

Le groupe La Française est partie prenante d'un certain nombre d'organismes et d'initiatives internationales de premier plan dans le domaine de l'investissement responsable dont les Principes for Responsible Investments (PRI), le bureau du Comité Investissement de United Nations Environmental Programme Finance Initiative Investment (UNEP FI), le CDP (anciennement Carbon Disclosure Project), la Workforce Disclosure Initiative et Climate Action 100+. En France, le groupe est partie prenante du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), du Comité Investissement Responsable de l'Association Française de Gestion (AFG), de l'Observatoire de l'immobilier durable (OID) et de la Commission ISR de l'ASPIM.

Il anime un Comité d'investissement durable qui se réunit tous les deux mois afin de partager les informations, les bonnes pratiques et les questionnements des divers métiers du groupe mais aussi de toutes les fonctions supports : conformité, ressources humaines, marketing, communication, juridique, etc. ainsi que des partenaires et affiliés. Ce dernier exercice permet une acculturation progressive à ces enjeux et une sensibilisation large au sein du groupe.

Enfin le groupe investit depuis 2014 dans le développement d'un centre de recherche interne ESG-climat basé à Londres qui diffuse son expertise et modèles propriétaires dans tous les pôles de gestion. Les spécialistes de ce centre de recherche intégré représentent aussi le groupe auprès des organismes et initiatives engagés dans l'investissement responsable, notamment à l'international.

Le groupe La Française est filiale du Crédit Mutuel Nord Europe CMNE.

REGARDS CROISÉS

Philippe Lecomte
Laurent Jacquier Laforge



En matière de fonds responsables, il est notable –et réjouissant– que la croissance provient désormais clairement de la demande de nos clients. Ces clients, institutionnels comme particuliers, expriment leur intérêt pour cette approche responsable. Philippe, en tant que Directeur du développement et membre du Directoire, peux-tu nous expliquer la stratégie adoptée par La Française pour accompagner cette nouvelle demande ?

Développer l'investissement durable (ID) c'est non seulement créer des gammes de produits qui répondent aux défis auxquels nos clients font face comme le changement climatique, l'urbanisation, le vieillissement de la population, etc. mais aussi déployer l'ID en interne dans nos modes d'action et de commercialisation pour mettre en valeur l'apport de cette démarche pour les capitaux gérés pour nos clients.

Et à ce titre que peut-on dire de notre action à La Française ?

Tout comme nos commerciaux maîtrisent les techniques financières associées à nos produits, nous estimons qu'ils doivent également maîtriser les fondamentaux de l'approche ESG ainsi qu'une culture des effets du changement climatique et des transitions en cours. A ce titre, nous souhaitons lancer des modules de formation en interne sur ces sujets afin d'aller au-delà des acquis accumulés au cours des 5 dernières années. C'est essentiel pour qu'ils soient en capacité d'accompagner au mieux nos clients. Utiliser de nouveaux référentiels pour identifier de nouveaux leviers de performance nécessite d'avoir les deux pieds bien ancrés dans le sol de la connaissance, de nos méthodes de gestion pour pouvoir les partager avec nos clients !

LJL

PhL

LJL

PhL

STRATÉGIE



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD¹) rassemblés dans l'Agenda 2030 des Nations-Unies forment un cadre reconnu et utile pour inscrire une stratégie responsable et s'assurer qu'elle contribue bien à mettre en œuvre une société durable, décarbonée et plus inclusive.

Dans sa stratégie, le groupe La Française promeut pour lui-même et pour ses diverses activités tant en valeurs mobilières qu'en immobilier deux ODD qui structurent son offre et son développement :

ODD	STRATÉGIE	DÉVELOPPEMENT EN 2019
	L'innovation est au cœur de l'ADN du groupe. Elle se matérialise notamment au travers de l'innovative platform portant les business clés de demain. La technologie est cœur de ces développements.	Innovative platform
	Le changement climatique est à l'origine des réflexions et de la stratégie produit et innovation du groupe.	Climate by design

En tant qu'entreprise et à travers sa politique RSE², le groupe participe aux ODD suivants :

ODD	STRATÉGIE	DÉVELOPPEMENT EN 2019
	Politique d'alternance et de formation des salariés	Communauté BlueBuds à La Française qui regroupe les stagiaires et alternants
	Politique d'égalité professionnelle et diversité Accords égalité hommes-femmes	Score 85 points sur 100 pour l'année 2019 à l'index d'égalité professionnelle Femmes-Hommes.
	Accords de participation et intéressement Accords de télétravail	Extension en 2019 des accords sur le télétravail et équipement de l'ensemble des collaborateurs afin qu'ils soient en capacité de télétravailler dès fin 2019
	Politique de sensibilisation aux handicaps Politique handicap	
	Gestion des déchets Politique d'impression Politique d'achats	Sur 6 mois, près de 400 ramettes de papier A4 recyclées Réduction du nombre d'imprimantes à disposition
	Compensation carbone	Proposition de compensation carbone via notre site internet Moniwan

Les ODD concernant directement chacun de nos métiers sont abordés dans les parties indicateurs et objectifs.

Le groupe La Française applique dans son fonctionnement, dans la gestion des hommes et de ses propres opérations les standards ESG et climat qu'il met en œuvre dans son activité de gestion. Il crée ainsi les conditions d'une entreprise engagée et respectueuse sur le plan social et environnemental. Ainsi pour faire suite au bilan Carbone réalisé en 2018, un plan d'action a été mis en place pour réduire l'empreinte carbone des activités du groupe, en particulier sur les déplacements professionnels et l'achat de services. Un nouveau bilan Carbone sera réalisé en 2020.

Soucieux de communiquer et de partager nos réflexions portant sur l'investissement durable, ainsi que de vulgariser nos approches et ces questions auprès de tout public, nous avons communiqué notre stratégie dans notre publication trimestrielle "Stratégie et Durabilité³". Cette communication sera amenée à évoluer en 2020.

Le rapport annuel sur la Responsabilité Sociale des Entreprises du groupe est incorporé à celui de son actionnaire, le Crédit Mutuel Nord Europe et disponible [ici](#).

1. ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/> - 2. RSE : responsabilité sociale d'entreprise - 3. <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nos-expertises/impact-investing-by-la-francaise/>



INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG ET CLIMAT DANS NOTRE MÉTIER D'INVESTISSEUR

Le centre de recherche extra-financier de Londres constitue le pivot de cette intégration. Au cours des ans, la société a développé une méthodologie propriétaire de quantification de scores ESG pour les entreprises et s'est progressivement dotée d'une capacité de mesurer les émissions "carbone" à partir des données brutes des entreprises. **Mais une part de l'originalité de la démarche tient aussi au recours à l'analyse stratégique introduite au moyen des deux facteurs complémentaires que sont la capacité d'adaptation et la capacité d'innovation propre à chaque entreprise.** Ces facteurs permettent de juger de la trajectoire de transition des entreprises vers une économie bas carbone, pierre angulaire de la démarche du groupe La Française.

Une fois les scores "ESG et climat" quantifiés, ils sont intégrés dans le processus d'investissement du groupe de façon aussi rigoureuse et systématique que les facteurs financiers traditionnels. Cette intégration se réalise par une série de filtres quantitatifs et qualitatifs structurés (pour plus de détails sur nos méthodologies, voir les codes de transparence de nos fonds actions et obligataires [ici](#)). L'exclusion sectorielle n'est pas la règle si ce n'est pour les armements controversés.

Initié dans le domaine des investissements en actions cotées, l'investissement responsable irrigue les autres classes d'actifs gérées par le groupe La Française avec des adaptations propres à chaque classe d'actifs, en particulier les obligations d'entreprise, le crédit souverain et l'immobilier.

Le pôle de gestion immobilière du groupe La Française a transposé la méthodologie existante à la spécificité de l'immobilier. Dans ce domaine, certains aspects environnementaux sont en effet particulièrement prégnants notamment les risques physiques liés aux événements climatiques comme la montée des eaux ou à l'évolution de la biodiversité liée à l'occupation des sols de même que certains aspects sociétaux dans la mesure où l'immobilier structure la cité et la société urbaine.

Le Glossaire méthodologique en annexe décrit les grandes lignes de la méthodologie des scores ESG et climat du groupe La Française dans le domaine des valeurs mobilières et de l'immobilier.

STRATÉGIE



DÉVELOPPEMENT D'UNE MÉTHODOLOGIE D'ALIGNEMENT SUR LES TRAJECTOIRES DE TEMPÉRATURE

En 2019 et comme une étape supplémentaire à son analyse Carbon Impact initiée depuis 2015 (plus d'informations [ici](#)), le groupe La Française a développé une méthodologie qui permet de projeter les émissions des entreprises dans les secteurs à plus fort impact à 2030. La "Low Carbon Trajectory" (LCT) (plus d'informations [ici](#)) est un des éléments clé de l'analyse carbone.

La méthodologie LCT permet de modéliser les émissions des entreprises dans le temps et de déterminer si les entreprises des secteurs à fortes émissions de GES⁴ sont en ligne avec les scénarios climatiques désirés. Elle nécessite de sélectionner un certain nombre de scénarios climatiques. Le groupe utilise les données de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), qui fournissent les projections d'activités et d'émissions de GES par secteurs et par régions sur les horizons 2014-2060 pour 3 scénarios de référence (2°, au-delà de 2° et en deçà de 2°). C'est un processus dynamique qui permet de prendre en compte pour chaque entreprise analysée les actions déjà réalisées, les comportements actuels et surtout des analyses de tendances.

Bâtir sa propre méthodologie permet d'en maîtriser les paramètres et les hypothèses. Cela est apparu essentiel car les résultats de la méthodologie LCT ont un impact direct dans le process

d'investissement. Les analystes de notre centre de recherche étudient des trajectoires sectorielles spécifiques pour chacun des scénarios à horizon 2030. Puis ils modélisent les trajectoires des entreprises sur la base des émissions actuelles, comportements passés et objectifs affichés et déterminent un intervalle de confiance qui prend en compte différents résultats possibles. Cet intervalle de confiance fait l'objet d'une comparaison avec la trajectoire sectorielle ce qui permet de déduire sur quel scénario la trajectoire de l'entreprise est alignée.

Cette approche, en permettant de projeter dans le futur les décisions actuelles et les engagements pris, représente un changement majeur pour le métier de gérant de fonds, car elle permet d'évaluer les risques et opportunités liés au changement climatique d'un portefeuille de valeurs mobilières donné.

Un exemple d'application de la méthodologie LCT à une entreprise du secteur de l'énergie est disponible dans la partie : "indicateurs et objectifs".

4. GES : gaz à effet de serre



DÉVELOPPEMENT D'UNE GAMME DE FONDS ORIENTÉS CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le premier fonds actions orienté changement climatique du groupe La Française a été lancé en juin 2015 en amont de la COP 21. Dénommé La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Global⁵, ce fonds vise à équilibrer, d'une part, la réduction des émissions de carbone en investissant dans des sociétés émettrices en transition rapide et des sociétés apporteurs de solutions, en particulier technologiques et, d'autre part, les émissions évitées apportées par des investissements dans les énergies renouvelables. Un fonds actions de même nature concentré sur la zone euro a été lancé en 2018 : La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Euro.

Un fonds investi en obligations d'entreprise avec la même philosophie de transition vers une économie bas carbone a vu le jour en 2019. Des adaptations ont été nécessaires car les secteurs les plus émetteurs de carbone, en particulier les producteurs d'électricité, occupent une part importante du marché des obligations. Les concepts d'alignement de trajectoire compatible avec une faible élévation de température et d'analyse de scénarios sont privilégiés par rapport aux simples mesures d'empreinte et d'intensité carbone. L'inclusion de Green Bonds fait également partie de la boîte à outils des gérants de portefeuilles. Des travaux sont en cours pour adapter la méthodologie à d'autres types de fonds obligataires, notamment aux émetteurs publics.



RENFORCEMENT DES OBJECTIFS SOCIAUX

Au sein du pôle immobilier la dimension sociale de l'investissement responsable est également développée, symbolisée par la création de la Société Foncière et Immobilière Nord Europe qui a l'ambition de promouvoir la flexipropriété ou propriété à vie pour ses investissements en immobilier résidentiel. Ce dispositif facilite l'accès à la propriété par les ménages dans les zones tendues. Elle est aussi développée dans des fonds qui s'attachent à financer des résidences pour les seniors, des EHPAD ou un foncier plus dense en accord avec le projet du Grand Paris.

Forts de notre conviction de l'importance d'adresser les enjeux sociaux, nous avons engagé une réflexion sur l'introduction d'objectifs liés au capital humain au sein d'un fonds actions.

5. Compartiment de l'OPCVM "La Française LUX", créé le 15/06/2020, agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier)



LABÉLISATION ISR

Quatre fonds de valeurs mobilières labélisés ISR⁶ selon le référentiel public sont commercialisés en 2019 : La Française Inflection Point Actions Euro⁷, La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Euro⁸, La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Global et La Française Carbon Impact 2026⁹.

Deux fonds immobiliers ont été classés Green Star selon le référentiel privé Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB¹⁰) en 2019 : La Française Immo SR¹¹ et La Française Immo SR2¹². Il s'agit d'OPCI réservés à une clientèle d'investisseurs institutionnels. Le groupe a l'intention d'obtenir le label public ISR immobilier pour certains de ses fonds dès qu'il sera promulgué.



LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG ET DU CLIMAT CHEZ LES PARTENAIRES ET AFFILIÉS

Dans la continuité de ses engagements d'investisseur responsable, NewAlpha¹³ a renforcé en 2019 son processus de sélection de fonds externes avec la création d'une méthodologie spécifique de double scoring, gérant/fonds, visant à évaluer la maturité ESG de la société de gestion, à identifier ses axes de progression et l'accompagner à moyen terme dans son plan d'action grâce à une évaluation annuelle d'indicateurs objectifs. Ce développement complète le reporting extra-financier des fonds de fonds de NewAlpha (données ESG et Carbone) et les reportings spécifiques (climat) établis avec l'appui du centre de recherche de La Française.

La société Acofi Gestion¹⁴ organise l'accès des investisseurs institutionnels au financement direct des acteurs de l'économie réelle. Le focus sur le financement de l'économie réelle permet notamment d'encourager l'innovation, la création d'emplois et les pratiques responsables. Acofi a ainsi défini sa position d'investisseur responsable basée sur trois grands axes d'impact : Emplois, Environnement et Utilité sociale. Acofi Gestion s'est engagée dans une démarche de développement durable en intégrant les critères ESG dans ses stratégies d'investissement et en créant un dialogue régulier avec les contreparties financées les sensibilisant aux enjeux ESG. En 2019, Acofi a lancé un nouveau fonds dédié au financement des acteurs de la transition énergétique qui a obtenu le label Greenfin ainsi qu'un fonds dédié au financement des entreprises investissant dans la recherche par le biais de l'acquisition de leurs créances de Crédit Impôt Recherche (CIR).

6. Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds - 7. Compartiment de la SICAV "LA FRANCAISE" créé le 4 juin 2003 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers - 8. Compartiment de l'OPCVM "La Française LUX" lancé le 1^{er} octobre 2018 par modification du compartiment La Française LUX - Inflection Point European Equity créé le 12 mars 2009, agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier) - 9. Compartiment de la SICAV "LA FRANCAISE" créé le 22 octobre 2019 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers - 10. <https://gresb.com/> - 11. SPPICAV agréée par l'AMF le 9 janvier 2009 sous le numéro SPI20090002, créée le 2 mars 2009 (immatriculation au RCS) - 12. SPPICAV agréée le 12 avril 2013 par l'AMF sous le numéro 20130006, créée le 03 mai 2013 (immatriculation au RCS) - 13. Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP05000001 le 20 janvier 2005 - 14. <https://www.acofi.com/isr-esg>



DES POLITIQUES DE VOTE ET D'ENGAGEMENT SPÉCIFIQUES EN COHÉRENCE AVEC LES GRANDS THÈMES DU GROUPE

Le groupe a formalisé une politique de vote aux assemblées générales qui repose sur l'outil de vote électronique "Proxy Voting" d'ISS (Institutional Shareholders Services). Cet outil permet d'assurer l'exercice des droits de vote dans l'ensemble des sociétés en portefeuille. Depuis 2014, le groupe a retenu la "Sustainability Policy" d'ISS qui correspond le mieux à son approche, ses convictions et ses engagements en tant que signataire des PRI. Cependant, il est apparu essentiel de pouvoir s'exprimer sur certains sujets sensibles et potentiellement contentieux. Aussi le groupe a-t-il mis en place des alertes sur des types de résolutions prédéfinis afin que notre équipe de recherche puisse exprimer son point de vue et ainsi permettre, éventuellement, de voter différemment de la recommandation d'ISS.

Enfin, le groupe La Française a adopté en 2017, et met à jour chaque année une politique de vote spécifique (Custom Policy) en accord avec ses engagements, notamment en faveur du climat et qui porte sur :

1. Le climat (Environnement) : opposition à l'approbation des comptes d'entreprises ne répondant pas au questionnaire du CDP¹⁵.

2. La diversité (Social) : vote contre l'élection ou la réélection de membres masculins du Conseil d'Administration si à l'issue de ce vote le Conseil compte moins de 25 % de femmes.

3. La rémunération (Gouvernance) : vote contre le rapport ou la politique de rémunération s'il n'y a pas de politique claire et transparente en matière de détention d'actions par le management.

4. Le cumul des mandats (Gouvernance) : vote contre l'élection ou la réélection de membres du Conseil d'Administration s'ils cumulent plus de 4 mandats à l'issue de la réélection.

Le groupe a publié sa 1^{ère} politique d'engagement¹⁶ en 2019 et la met à jour chaque année ; il publie également chaque année un rapport d'engagement qui revient sur les résultats de la politique mise en œuvre.

Il pratique l'engagement individuel auprès des entreprises portant sur les enjeux ESG. Les analystes du centre de recherche et les gérants engagent un échange constructif auprès des entreprises cotées en portefeuille et avec lesquelles ils maintiennent un dialogue actif, en particulier sur les sujets pour lesquels l'information est parcellaire et qui sont estimés essentiels pour cerner la stratégie et le business model de l'entreprise.

Par ailleurs, le groupe La Française participe à des initiatives d'engagement collaboratif. Il a ainsi rejoint certaines initiatives d'engagement collaboratif notamment au travers de la Collaboration Platform des PRI sur deux thèmes essentiels : le changement climatique (Climate Action 100+) et les données sociales des entreprises (Workforce Disclosure Initiative).

15. CDP questionne depuis plus de 10 ans les plus grandes entreprises mondiales sur leurs émissions de carbone et leur stratégie pour les réduire : <https://www.cdp.net/fr> - 16. www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/

REGARDS CROISÉS

Maïté Couderc
Laurent Jacquier Laforge



Maïté, en tant que Directrice Ingénierie, Contrôle des risques et Reporting, peux-tu nous décrire comment les risques ESG et le risque climatique en particulier sont apparus dans le paysage de la gestion plus "mainstream" des risques ?

Nous étions déjà sensibilisés à ce sujet. Poussés par la réglementation française et par les travaux des banques centrales et de la Commission Européenne, les investisseurs ont d'abord souhaité une mesure des risques climatiques notamment via une empreinte carbone. Nos clients sont désormais dans l'attente d'une intégration de ces indicateurs dans nos processus de pilotage de risques et d'une démonstration de leur génération d'alpha.

Que penser des données ESG et climat aujourd'hui ?

Les données climatiques, sociales ou de gouvernance comme socle de l'analyse de risques au même titre que les données comptables complètent la base de l'analyse des risques financiers. Mais comme pour les données comptables en leur temps, il faudra un peu de patience avant que les données climat et ESG n'atteignent les standards de qualité et de cohérence nécessaires à une bonne analyse. Une coopération engagée avec notre centre de recherche ESG et climat nous permet d'élaborer de manière systématique cette approche du risque.

LJL

MC

LJL

MC

RISQUES

GESTION DES

IDENTIFICATION DES RISQUES EXTRA FINANCIERS ET CLIMATIQUES LIÉS À NOTRE MÉTIER

La crise sanitaire vécue en 2020 ne peut que nous amener à poursuivre et aller toujours plus loin dans la mesure des impacts des risques extra financiers sur l'économie.

De manière générale, identifier les risques auxquels nous faisons face en tant qu'investisseur ne peut se faire que sur la base de données fournies par les entreprises dans lesquelles nous investissons. Que ces données soient climatiques, sociales ou de gouvernance, elles forment le socle d'une analyse de risques au même titre que les données comptables forment la base de l'analyse de risques financiers. Aussi sommes-nous actifs dans diverses coalitions (voir la section engagement plus haut) qui nous permettent de faire pression avec d'autres investisseurs sur les entreprises afin qu'elles publient plus d'informations et de meilleure qualité notamment relatives au climat (en utilisant par exemple les recommandations de la TCFD¹⁷ comme base de reporting, en répondant au questionnaire du CDP) comme sur les aspects sociaux. En tant que gérant actif investi dans le capital ou la dette des entreprises, nous les rencontrons régulièrement et engageons aussi avec celles-ci un dialogue sur cette thématique.

LES RISQUES CLIMATIQUES

En matière climatique, la TCFD identifie deux types de risques portés par les organisations : les risques physiques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et les risques de transition liés aux effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone : évolutions juridiques, réglementaires et politiques, modification de l'offre et de la demande, innovations et ruptures technologiques et perception des clients et parties prenantes quant à la contribution à la transition. Nous estimons qu'à court et moyen terme ce sont essentiellement les risques de transition qui pourront affecter les investisseurs. Si néanmoins l'élévation de la température s'avérait conséquente, les risques physiques deviendraient prédominants. Notre participation à diverses instances travaillant sur les risques climatiques nous a par ailleurs montré que l'identification des risques physiques était particulièrement difficile notamment parce qu'elle requiert un niveau de granularité géospatiale extrêmement fin.

Les risques de transition liés au marché ou à la technologie sont latents mais pourront se matérialiser de manière très rapide. Les risques juridiques, économiques et politiques liés par exemple à la mise en place d'une taxe carbone ou d'un prix du carbone devraient se matérialiser plus progressivement.

LES RISQUES ESG

En matière ESG, les risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance en général concernant les entreprises sont étroitement liés à leur secteur et aux particularités géographiques. Pour les Etats, comme pour le secteur de l'immobilier, mais à des échelles différentes, les risques sont d'abord liés à la géographie : zone urbaine, péri-urbaine, côtière, etc.

Pour une première évaluation de la matérialité de ces risques ESG, le groupe La Française s'appuie sur son centre d'expertise ESG-climat pour les valeurs mobilières et le centre d'expertise dédié pour l'immobilier, mais également sur des publications techniques comme par exemple du Sustainability Accounting Standard Board (SASB¹⁸), de l'OID¹⁹ ou de l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF²⁰) ou enfin de Mercer²¹ pour ce qui concerne les approches multi-actifs.

Nous avons initié des travaux visant à prendre en compte les risques ESG et climatiques dans le cadre de l'allocation d'actifs de long terme. Les travaux engagés manquaient encore de maturité pour être mis en œuvre dans le présent rapport.

17. <https://www.fsb-tcfd.org/> - 18. <https://www.sasb.org/> - 19. <https://o-immobilierdurable.fr/> - 20. <https://www.ieif.fr/> - 21. <https://www.mercer.com/our-thinking/wealth/responsible-investment.html>



ROBUSTESSE ET ACCESSIBILITÉ DES SCORES ESG ET CLIMAT POUR UNE PLEINE INTÉGRATION

La robustesse des procédures de calcul des scores ESG et climat assure la bonne prise en compte des risques et des opportunités associés dans les fonds de la gamme Carbon Impact et les fonds ESG du groupe. **Ces procédures dont les grandes lignes sont décrites dans le glossaire méthodologique en annexe sont le résultat d'années de recherche et développement croisant l'expérience des gérants et les pratiques de l'investissement responsable. Elles sont réactualisées et enrichies en continu**, profitant des avancées issues du monde académique et des nouvelles normes fixées par la réglementation.

Les scores ESG et climat sont mis à disposition des gérants au travers du système d'information interne au groupe La Française qui inclut également toutes les données financières. L'explicitation des scores ESG et climat permet ainsi d'intégrer ces dimensions dans les évaluations, les primes de risque et les anticipations.

Nous considérons que les risques climat doivent être intégrés dans la gestion des risques du groupe avec d'autres éléments plus classiques de cette gestion comme le risque de marché ou le risque de réputation. Cette intégration nécessite une coopération accrue entre les divers spécialistes (climat, ESG, gestion de portefeuille, risques), une mise en place de formations, le développement de process et au bout du compte, un déploiement généralisé. Le groupe La Française, fort de l'expérience acquise en particulier sur la gamme Carbon Impact, a mis en place les premiers éléments de cette coopération accrue et acculturation des mondes ESG-Climat et risques.



CONTRÔLE DES RISQUES ET CONFORMITÉ

Le contrôle des risques de premier niveau assure la cohérence de la gestion des portefeuilles avec les processus de mise en œuvre de l'investissement responsable. De nombreux contrôles quantitatifs sont assurés, que ce soit pour les valeurs mobilières ou l'immobilier. Certains sont entièrement automatisés comme le blocage du système de négociation afin d'interdire la possibilité d'intervenir sur les valeurs exclues.

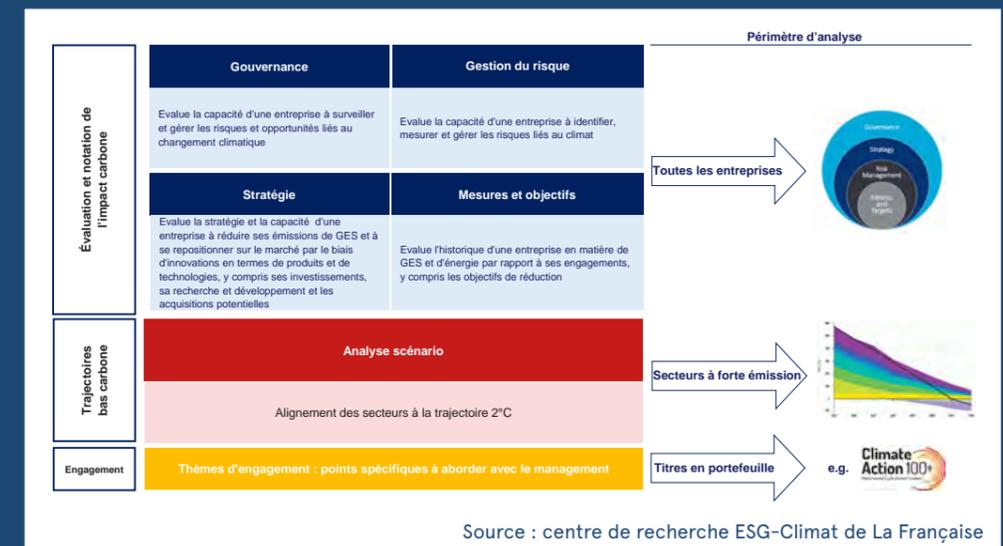
La DCCI (Direction Conformité et Contrôle Interne) exerce un contrôle de deuxième niveau. Un contrôle de troisième niveau est assuré par les auditeurs de l'actionnaire du Groupe, le Crédit Mutuel Nord Europe.



IDENTIFICATION DES RISQUES CLIMAT POUR LA GAMME CARBON IMPACT

Les gérants de la gamme Carbon Impact travaillent avec nos experts climat depuis plusieurs années et sont désormais capables d'identifier les risques et opportunités liés au climat et de calculer leur impact financier. Ils le font en coopération avec le centre d'expertise ESG-climat et se répartissent les participations à des conférences, des initiatives ou des rencontres d'entreprises sur les sujets climatiques.

Le centre d'expertise du groupe fournit aux gérants des données relatives au climat et des analyses et a développé des méthodologies spécifiques d'analyse du risque (et des opportunités) climat : Carbon Impact Analysis et Low Carbon Trajectory. Les données sont partagées par tous : analystes, gérants de portefeuilles et analystes du risque, sur une plateforme de recherche commune front office (Factset) ainsi que sur le logiciel interne de gestion de portefeuille et de passage d'ordres.



Enfin, plusieurs outils sont disponibles pour la gestion des portefeuilles :

- ◆ Une méthodologie de calcul de divers types d'empreintes carbone (émissions absolues, intensité carbone, etc.)
- ◆ Un optimiseur carbone qui permet de simuler l'impact d'un investissement dans une entreprise donnée sur l'empreinte totale du portefeuille avant l'achat
- ◆ Un calcul de la température de portefeuille
- ◆ Une mesure de "Climate Value-at-Risk" détaillée dans la partie Indicateurs de ce rapport

Dans quelle mesure
la prise en compte
des risques et
des opportunités
climatiques induit des
changements dans
votre processus de
gestion ?

QUESTION

RÉPONSES



VIRGINIE WALLUT

La Française REM

Nous sommes conscients que l'immobilier peut provoquer autant qu'il peut subir le risque climatique. Pour nous l'enjeu est d'améliorer l'impact positif pour la Société en participant activement à la transition énergétique et mitiger les risques sur notre propre patrimoine pour préserver la rentabilité de nos investisseurs.



FLORENT COMBES

Garance Mutuelle

L'impact de plus en plus matériel des thématiques ESG sur les actifs financiers amène d'une part à faire de moins en moins de compromis sur ces risques, c'est-à-dire à les prendre en compte dans les limites tant pour les émetteurs privés que les Etats, et d'autre part à cibler certains investissements pour contribuer à financer les transitions nécessaires.



CHRISTOPHE DESCOHAND

Moniwan by La Française

En tant que distributeur d'épargne auprès d'une clientèle directe, nous constatons une plus grande attention de la part des épargnants quant aux logiques de prise en compte des sujets climatiques mais aussi du développement de l'économie locale ou encore de la création d'emplois dans les produits sur lesquels ils investissent.

Choix basés sur leurs convictions et parce qu'ils considèrent désormais que cela devrait être davantage positif en matière de performance sur la durée.

De facto cela influence notre sélection d'offres afin de répondre à cette double requête client : une performance des investissements dans un cadre de protection des générations futures et de création de valeur visible en donnant du sens à leur épargne.



JEAN-LUC HIVERT

**La Française
Asset Management**

Les turbulences des marchés de la première moitié de l'année 2020 ont montré la résilience des fonds incluant des facteurs ESG et leurs meilleures performances. En orientant nos flux de capitaux, qu'il s'agisse de fonds propres ou de dette, vers des entreprises sélectionnées à partir de critères financiers et extra-financiers, nous jouons notre rôle pour accompagner la nécessaire transition climatique et contribuons ainsi à une performance des fonds qui soit durable et utile.



PASCALE BAUSSANT

Baussant Conseil

Nos clients, épargnants personnes physiques, attendent de nous, distributeurs d'épargne, que nous nous engagions davantage pour le climat : offre de solutions responsables, recherche d'impact, et surtout cohérence avec notre comportement interne.



ERIC BECQUET

BNP Paribas Cardif

Nos clients préparent leur avenir et protègent leurs proches via nos produits d'assurance. En qualité d'investisseur socialement responsable nous adaptons nos politiques d'investissement pour influencer sur le monde de demain, éviter des dévalorisations inévitables, placer les primes d'assurance reçues sur des actifs et des fonds d'investissement qui accompagnent la transition climatique et écologique et protègent la planète future de nos assurés.



NADINE VIEL LAMARE

Transition Pathway Initiative

2019 was the year when asset owners really started to walk the talk at a larger scale, that is the year when climate related analysis had real impact on portfolio composition. And there is much more to come.



STÉPHANIE LIPMAN

**La Française Sustainable
Investment Research**

Climate-related risks and opportunities are a core element of my job as an ESG analyst, looking at not only the potential impact of a given business on the environment and climate, but also how climate change might affect this business in the future. These two questions provide a backdrop against which to assess what a company both is and isn't doing, and enable our team to evaluate the extent to which a company seems well-positioned to transition to a low carbon economy.

Dans quelle mesure la prise en compte des risques sanitaires actuels induit des changements dans votre métier ?



CHRISTOPHE BRAINCOURT
Associé gérant, Ornano GP

Habités à gérer le budget risques de nos clients, la crise sanitaire que nous traversons actuellement vient modifier de façon durable notre paradigme.

A l'heure de la distanciation sociale, il nous revient de réinventer la proximité et la connectivité. Notre agilité sur le digital et la sécurisation de nos moyens de communication en sont les clés. Etre présent à distance n'est plus une option.

Q
UE RÉPONSE
STI
ON



REGARDS CROISÉS

Roland Rott
Virginie Wallut
Laurent Jacquier Laforge



Roland, en tant que Directeur de la Recherche ESG-climat des Actifs Financiers et toi Virginie, Directrice Recherche & ISR Immobilier, que pensez-vous de la disponibilité et pertinence des indicateurs ESG-climat ?

Les indicateurs les plus disponibles sont les scores ESG et les données liées à l'empreinte carbone. Et pourtant, nous savons bien que ces indicateurs sont de portée limitée. Par exemple, nous sommes conscients que l'empreinte carbone ne doit pas être lue comme un indicateur de risque. C'est pourquoi nous avons développé notre propre méthodologie "Low Carbon Trajectory" qui nous donne des éléments de risque liés au changement climatique et nous permet de prendre des décisions d'investissement. Pour trouver les indicateurs ESG les plus pertinents, nous nous reposons sur le travail de l'équipe de recherche en investissement durable.

En immobilier, c'est le gestionnaire de l'actif qui génère les données. A La Française, grâce au travail de collecte de données entrepris depuis plus de dix ans, nous parvenons à avoir une vision holistique de nos actifs, qui nous donne la possibilité de doter chacun de nos fonds d'une teinte ESG spécifique. Le sujet commun à l'ensemble de nos fonds est la recherche de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO2. C'est important pour nous de participer à des initiatives de place pour contribuer aux benchmarks de marché et pouvoir se comparer. A titre d'exemple, La Française préside depuis 5 ans l'OID dont elle est membre fondateur.

LJL

RR

VW

INDICATEURS

Les calculs des indicateurs sont réalisés sur les portefeuilles gérés par le groupe La Française à fin décembre 2019. L'univers a été étendu aux portefeuilles gérés par le groupe allemand Veritas acquis en 2018, les comparaisons entre 2019 et 2018 ne sont donc pas à périmètre constant.

La méthodologie et les sources sont explicitées dans l'Annexe "Glossaire Méthodologique".

Par rapport à 2018, trois ajouts viennent enrichir les indicateurs et objectifs :

1. Le groupe a choisi explicitement un nombre limité d'Objectifs de Développement Durable (ODD) parmi les 17 de l'Agenda 2030 des Nations Unies, soit ceux pour lesquels nous pouvons prendre des engagements et réaliser des mesures. Ces ODD se déclinent différemment sur les valeurs mobilières et l'immobilier (voir en 2. Stratégie pour plus de précisions).

2. Conformément à ce que nous avons anticipé dans le rapport 2018, une analyse de Climate Value-at-Risk a été réalisée sur les portefeuilles investis en actions et en obligations d'entreprises à partir de la méthodologie développée par Carbon Delta²².

3. Une analyse d'alignement sur une trajectoire moyen terme compatible avec un réchauffement limité à 2°C a été réalisée sur les obligations d'entreprise. L'ambition est d'étendre cette analyse.



ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers participent aux 4 ODD suivants dans leur stratégie d'investissement :

ODD	STRATÉGIE	DÉVELOPPEMENT EN 2019
	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Carbon Impact LFAM Fonds ENR de notre affilié Acofi 	<ul style="list-style-type: none"> Les fonds Carbon Impact investissent dans des fournisseurs de solutions qui développent une énergie propre Lancement par Acofi d'un nouveau fonds de dettes énergies renouvelables avec label Greenfin en 2019
	Stratégie Capital Humain	Une nouvelle méthodologie est en développement et devrait permettre une mise place opérationnelle en 2020
	<ul style="list-style-type: none"> L'innovation et la capacité d'adaptation sont des moteurs de l'analyse stratégique des fonds actions Fonds infrastructures de notre affilié Acofi 	L'analyse en Climate Value-at-Risk est venue enrichir la contribution apportée par les opportunités et les innovations technologiques à la robustesse des portefeuilles
	Stratégie Carbon Impact déclinée dans une gamme de produits actions et obligations	Lancement en 2019 d'un fonds obligations d'entreprise de la gamme Carbon Impact

22. Fintech environnementale spécialisée sur l'analyse de scénarios climatiques, www.carbon-delta.com

INDICATEURS



ACTIFS FINANCIERS (SUITE)

ACTIONS

L'univers considéré est l'ensemble des actions en portefeuille. Le taux de couverture en valeur est de 98 % pour les scores ESG, de 99 % pour les émissions carbone et de 97 % pour l'analyse en Climate Value-at-Risk.

Le score ESG du portefeuille est de 6,68, sensiblement au même niveau d'en 2018 et 4,9 % au-dessus de celui de l'indice européen STOXX 600.

L'intensité carbone du portefeuille consolidé "actions" est de 172,0 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 39 % en dessous du niveau de 2018 et 25 % en dessous de celle de l'indice européen STOXX 600.

L'intensité carbone moyenne pondérée est de 192,7 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 28 % au-dessus du niveau de 2018 et 3 % au-dessus de celle de l'indice européen STOXX 600.

Le tableau suivant donne les dix intensités carbone les plus élevées :

SOCIÉTÉ	INTENSITÉ CARBONE en tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires
American Electric Power Company	6 647,8
Southern Company	5 248,8
Emera Inc	5 091,2
Heidelberg Cement AG	4 606,9
Air Products and Chemicals Inc	3 635,9
FirstEnergy Corp	3 449,4
Entergy Corp	2 008,8
Fortis Inc	1 978,4
Public Service Enterprise Group Inc	1 749,4
Linde Plc	1 693,1

L'EMPREINTE CARBONE EST DE 91,5 TONNES PAR MILLION D'EUROS INVESTI, 44 % EN DESSOUS DU NIVEAU DE 2018 ET 20 % EN-DESSOUS DE CELLE DE L'INDICE EUROPÉEN STOXX 600.

L'exemple des fonds actions Carbon Impact

Plus spécifiquement, les fonds La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Global et Carbon Impact Euro consolidés ont une intensité carbone de 53,0 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, une intensité carbone moyenne pondérée de 61,5 tonnes et une empreinte carbone de 22,3 tonnes par million d'euros investi. Le très bon positionnement de ces fonds est le reflet de leur stratégie bas carbone.

L'analyse en Climate Value-at-Risk

L'analyse en Climate Value-at-Risk est construite sur trois trajectoires de réchauffement climatique : 1,5°C, 2,0°C et 3,0°C. Les contributions en termes de coûts et de bénéfices des politiques publiques de réduction des émissions carbone, des opportunités technologiques et du risque physique sont détaillées dans le tableau suivant à la fois pour le portefeuille et pour l'indice Euro STOXX 300.

	Climate VaR	Emissions	Technologie	Risque physique
Scenario 1,5°C				
Portefeuille	2%	-13%	18%	-3%
Indice Euro STOXX 300	-2%	-15%	17%	-4%
Scenario 2,0°C				
Portefeuille	-2%	-9%	11%	-3%
Indice Euro STOXX 300	-6%	-11%	10%	-4%
Scenario 3,0°C				
Portefeuille	-4%	-3%	3%	-3%
Indice Euro STOXX 300	-7%	-4%	2%	-4%

Le portefeuille est mieux positionné que l'indice Euro STOXX 300 quel que soit le scénario de réchauffement et sur toutes les contributions. Son Climate Value-at-Risk est même positif dans le scénario de réchauffement à 1,5°C.

Vote et Engagement

En ce qui concerne l'exercice du droit de vote en 2019, le groupe La Française s'est prononcé lors de 96,4% des Assemblées Générales et sur 95,9 % des résolutions présentées, soit pour 406 sociétés sur les 421 détenues en portefeuille. Le pourcentage de résolutions sur lesquelles le groupe a voté contre la recommandation du management est de 25,9 % à nouveau en hausse par rapport à 2018.

Le groupe La Française publie en temps réel la synthèse et le détail des votes en lien avec la politique de vote adoptée et mise à jour chaque année. Les résultats de l'exercice des droits de vote est consultable sur le site internet du groupe [ici](#).

Un rapport d'engagement est disponible [ici](#) et fait la synthèse des actions menées en 2019 au regard de la politique d'engagement publiée par le groupe l'an passé.

INDICATEURS



ACTIFS FINANCIERS (SUITE)

OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

L'univers considéré est l'ensemble des obligations d'entreprise en portefeuille. Le taux de couverture en valeur est de 79 % pour les scores ESG, de 83 % pour les émissions carbone et de 73 % pour l'analyse en Climate Value-at-Risk.

Le score ESG du portefeuille est de 5,91, 8 % en dessous du niveau de 2018 et 7 % au-dessus de celui de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.

L'intensité carbone du portefeuille est de 118,5 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 25 % en dessous du niveau de 2018 et 46 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.

L'intensité carbone moyenne pondérée de 84,5 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 10 % en dessous du niveau de 2018 et 49 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.

Le tableau suivant donne les dix intensités carbone les plus élevées :

SOCIÉTÉ	INTENSITÉ CARBONE en tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires
NTPC Ltd	19 913,4
Buzzi Unicem SPA	7 664,0
Consol Energy Inc	5 797,2
CLP Holding Ltd	5 289,9
Vedanta Resources Plc	4 836,4
JSW Stel Ltd	4 420,8
Fortum Oyj	3 873,3
Cemex Finance	3 854,9
Abja Investment Co	3 092,4
Arcelor Mittal	2 917,7

L'EMPREINTE CARBONE EST DE 67,1 TONNES PAR MILLION D'EUROS INVESTI, 35 % EN DESSOUS DU NIVEAU DE 2018 ET 40 % EN DESSOUS DE CELLE DE L'INDICE BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE.

INDICATEURS

L'analyse en Climate Value-at-Risk

L'analyse en Climate Value-at-Risk est construite sur trois trajectoires de réchauffement climatique : 1,5°C, 2,0°C et 3,0°C. Les contributions en termes de coûts et de bénéfices des politiques publiques de réduction des émissions carbone, des opportunités technologiques et du risque physique sont détaillées dans le tableau suivant.

	Climate VaR	Emissions	Technologie	Risque physique
Scenario 1,5°C				
Portefeuille	-7%	-8%	9%	-8%
Scenario 2,0°C				
Portefeuille	-8%	-6%	6%	-8%
Scenario 3,0°C				
Portefeuille	-8%	-2%	2%	-8%

Par rapport au portefeuille investi en actions, le portefeuille investi en obligations d'entreprise porte moins de coûts liés aux politiques publiques de réduction des émissions carbone mais également moins de bénéfices attachés aux opportunités technologiques et plus de risque physique.

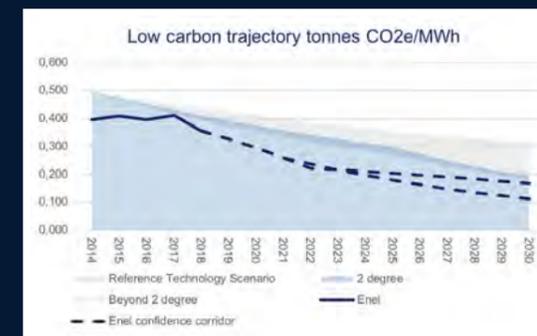
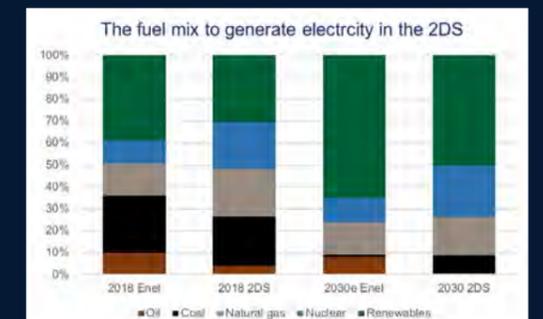
L'exemple du fonds Carbon Impact 2026

Plus spécifiquement, le fonds La Française Carbon Impact 2026 a une intensité carbone de 88,3 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, une intensité carbone moyenne pondérée de 86,9 tonnes et une empreinte carbone de 49,9 tonnes par million d'euros investi. Le très bon positionnement de ce fonds est le reflet de sa stratégie bas carbone.

INDICATEURS

Alignement sur la trajectoire 2°C, l'exemple d'ENEL

La méthodologie LCT appliquée à ENEL nous donne une répartition du mix énergétique à aujourd'hui et en 2030 d'ENEL et le compare à celui qui serait nécessaire pour rester dans un scénario de réchauffement contenu à 2°C.



Sur la base de ce mix énergétique et de nos prévisions incluant notamment le développement de projets de capture de carbone (CCS/CCU) et la capacité d'ENEL à atteindre ses objectifs dans le passé, nous en avons déduit la trajectoire carbone d'ENEL dans un intervalle de confiance. Au regard des 3 scénarios de l'AIE que nous avons retenus, nous pouvons en conclure qu'ENEL est aligné avec un scénario contenant le réchauffement en deçà de 2°C.

INDICATEURS

ACTIFS FINANCIERS (SUITE)

EMPRUNTS SOUVERAINS

L'univers considéré est l'ensemble des emprunts souverains en portefeuille. Le taux de couverture en valeur est de 97% pour les scores ESG et pour les émissions carbone.

Le score ESG du portefeuille est de 6,61, au même niveau qu'en 2018.

L'intensité carbone du portefeuille est de 381,2 tonnes par million d'euros de produit intérieur brut, 3 % au-dessus du niveau de 2018.

L'intensité carbone moyenne pondérée est de 358,9 tonnes par millions d'euros de produit intérieur brut, 26 % au-dessus du niveau de 2018.

Le tableau suivant donne les dix intensités carbone les plus élevées :

PAYS	INTENSITÉ CARBONE en tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires
Mongolie	4 195,7
Ukraine	3 852,7
Kazakhstan	2 543,2
Russie	2 195,5
Biélorussie	2 159,3
Azerbaïdjan	1 916,3
Afrique du Sud	1 889,8
Sénégal	1 391,4
Macédoine	1 245,2
Chine	1 202,7

L'EMPREINTE CARBONE EST DE 485,2 TONNES PAR MILLION D'EUROS INVESTI, 25 % AU-DESSUS DU NIVEAU DE 2018.

Les contrats à terme futures sur emprunts souverains en position courte ont une intensité carbone de 227,0 tonnes par million d'euros de produit intérieur brut. Leur intensité carbone moyenne pondérée de 220,5 tonnes par million d'euros de produit intérieur brut. Leur empreinte carbone est de 271,6 tonnes par million d'euros investis.

Les contrats à terme futures sur emprunts souverains en position longue ont une intensité carbone de 245,1 tonnes par million d'euros de produit intérieur brut. Leur intensité carbone moyenne pondérée de 254,4 tonnes par million d'euros de produit intérieur brut. Leur empreinte carbone est de 199,9 tonnes par million d'euros investis.

INDICATEURS

FONDS DE PLUS DE 500 MILLIONS D'EUROS D'ENCOURS

Les fonds de plus de 500 millions d'euros d'encours au 31/12/2019 devant être intégrés dans le rapport sur les critères ESG sont Obligations 3-5 M, La Française Sub Debt, La Française Rendement Global 2025, La Française Lux Multistratégies Obligataires et La Française Trésorerie.

	Obligations 3-5M		La Française Sub Debt	La Française Rendement Global 2025	La Française Lux - Multistratégies Obligataires	La Française Trésorerie
	Obligations corporates	Obligations souveraines				
Taux de couverture	97 % pour les scores ESG et de 94 % pour les émissions carbone.	100 % pour les scores ESG et les émissions carbone.	83 % pour les scores ESG et de 95 % pour les émissions carbone.	53 % pour les scores ESG et de 59 % pour les émissions carbone.	100 % pour les scores ESG et de 100 % pour les émissions carbone.	87 % pour les scores ESG et de 85 % pour les émissions carbone.
Score ESG	5,5 environ 14 % au-dessous de celui de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	6,6 très proche de celui de l'an passé à 6,5.	5,9 environ 8 % au-dessous de celui de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	5,4 environ 15 % au-dessous de celui de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	5,9 environ 8 % au-dessous de celui de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	6,0 environ 5 % au-dessous de celui de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.
Intensité carbone	179,0 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 18 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	339,3 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 19,6 % supérieure à celle de 2018.	80,2 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 63 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	237,5 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 9 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	151,7 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 31 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	34,6 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 84 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.
Intensité carbone moyenne pondérée	116,8 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 30 % au-dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	329,7 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 15,6 % au-dessus de celle de l'an passé.	74,0 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 56 % au-dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	270,3 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 62 % au-dessus de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	129,9 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 22 % au-dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	18,9 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 89 % au-dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.
Empreinte carbone	107,6 tonnes par million d'euros investis, 4 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	321,3 tonnes par million d'euros investis, 19,2 % supérieure à celle de 2018.	51,4 tonnes par million d'euros investis, 54 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	194,9 tonnes par million d'euros investis, 74 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	105,6 tonnes par million d'euros investis, 6 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.	15,0 tonnes par million d'euros investis, 87 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.



IMMOBILIER

L'immobilier participe aux 4 ODD suivants :

ODD	STRATÉGIE	DÉVELOPPEMENT EN 2019
	Mise en œuvre dans l'exploitation des immeubles	<ul style="list-style-type: none"> Recours aux énergies renouvelables pour réduire l'empreinte carbone liée à la consommation d'énergie de nos actifs Équipement de panneaux solaires thermiques (eau chaude) ou panneaux photovoltaïques (électricité) sur 27 actifs
	Participer à la ville inclusive en répondant à un besoin fondamental : avoir un toit Proposer des logements adaptés	<ul style="list-style-type: none"> Construction de logements commercialisés à des loyers plafonnés à des ménages sous conditions de ressources Acquisition de programmes commercialisés en flexipropriété Construction de nouvelles résidences services seniors Construction de nouvelles résidences étudiantes Financement d'actifs en viager Conversion de bureaux vacants en logements temporaires
	Mise en œuvre dans l'exploitation des immeubles	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec MUGO pour repenser nos espaces verts Ferme urbaine sur l'immeuble Aviso à Puteaux (92)

INDICATEURS

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES



Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre pour participer pleinement à la lutte contre le réchauffement climatique en anticipant les objectifs réglementaires

En 2019, dans le cadre de sa politique de lutte contre le réchauffement climatique, La Française développait le recours aux énergies renouvelables. Elle a sur son patrimoine français et étranger, tous types d'immobiliers confondus, eu recours aux énergies solaires, à la biomasse, à la géothermie, à un système innovant de récupération de calories sur les eaux usées. Ces méthodes respectueuses de l'environnement

de production de l'énergie ont été déployées sur des actifs dont la surface totale était supérieure à 185 000 m². En outre, elle a équipé 27 actifs de solutions de production d'énergie/d'eau chaude à partir d'énergie solaire contribuant ainsi à accroître les capacités de production d'énergie renouvelable en Europe. A titre d'exemple, des panneaux photovoltaïques sont installés sur les toitures terrasses de l'immeuble Higashi à Lyon et une chaudière à huile de colza couvre une partie significative des besoins de chauffage du site.

L'univers considéré est celui des SCPI investies en immobilier d'entreprise en France et de nos deux OPCI ISR, soit 727 actifs pour une surface totale de 2,3 millions de m². Le taux de couverture évalué en

surface pour les émissions carbone est de 84 %.

L'intensité carbone du portefeuille de bureaux est 16,9 kg par m² en baisse de 2,8 % par rapport à 2018 et 1,1 % en dessous de la moyenne fournie par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID).

L'empreinte carbone est de 5,1 tonnes par million d'euros investi en baisse de 19,6 % par rapport à 2018 sous le double effet d'une baisse des émissions carbone et d'une hausse de la valorisation des actifs. L'empreinte varie de 2,4 à 4,1 tonnes par million d'euros investis pour les bureaux selon la date de leur construction, elle est de 16,7 tonnes pour les commerces, 19,1 tonnes pour les locaux d'activité et 28,3 tonnes pour les entrepôts logistiques.

INDICATEURS

RÉINTRODUIRE LA NATURE EN VILLE



Réintroduire la nature en Ville, pour atténuer dans la biodiversité et les écosystèmes les changements liés à l'emprise physique de plus en plus forte des activités humaines.

En 2019, La Française a mis en œuvre son partenariat avec Mugo. Sur les trois premiers immeubles suivis, 30 993 végétaux ont été plantés (arbres, arbustes et plantes vivaces) et 1150m² de prairie ont été semés au cours de l'année écoulée. 100 % de ces plantes sont indigènes et plus de 75 %

sont des plantes mellifères. Sur l'immeuble Aviso à Puteaux (92), a été installée une ferme urbaine de 2 000 m² qui a permis à ses jardiniers aidés des salariés locataires de récolter 480 kg de fruits et légumes.

RENDRE LA VILLE PLUS INCLUSIVE



Rendre la Ville plus inclusive, pour répondre au "Vivre Ensemble", seul projet de société démocratique acceptable

En 2019, La Française a fait l'acquisition de 130 lots résidentiels réservés à des ménages aux revenus intermédiaires et commercialisés à des loyers plafonnés, portant ainsi son patrimoine résidentiel dédié aux ménages aux revenus intermédiaires à 421 lots pour une surface totale de 24 000 m². Elle participe ainsi à accroître l'offre de logements locatifs à destination des ménages aux revenus intermédiaires, le chaînon manquant du secteur immobilier résidentiel.

En 2019, La Française a fait l'acquisition de deux programmes en flexipropriété, portant ainsi son patrimoine résidentiel détenu par des flexipropriétaires à 13 lots. Ce programme innovant permet de rendre abordable pour des ménages des classes moyennes l'acquisition de leurs logements. Au total, l'ensemble

des familles flexipropriétaires ont pu acquérir 345 m² de plus qu'en acquisition "classique", soit une pièce additionnelle de 27 m² par ménage. La Française offre ainsi une solution innovante qui permet de solvabiliser les jeunes ménages des classes moyennes souvent primo-accédants.

En 2019, La Française a fait l'acquisition d'une résidence senior et a reçu la livraison de deux résidences services seniors et une résidence étudiante, portant le nombre de résidences seniors en exploitation à 9 auxquelles s'ajoute une résidence étudiante pour une surface totale de 55 000 m². La Française participe ainsi à la Ville inclusive en permettant à des jeunes et à des seniors d'habiter des logements adaptés.

En 2019, La Française a acquis 51 logements en viager,

portant ainsi le patrimoine sous gestion d'actifs en viager à 435 unités. La Française permet ainsi à autant de seniors de financer une partie de leur dépendance et/ou de transmettre une partie de leur patrimoine tout en restant dans leur logement.

En 2019, pour participer à résoudre le déficit d'offre résidentielle et l'étalement urbain en zone tendue, La Française a converti des bureaux en logements de manière temporaire ou définitive. Dans le cadre de son partenariat avec Camelot, La Française a converti 6 immeubles de bureaux vacants en logements temporaires pour une surface totale de 18 300 m², ce qui a permis d'accueillir 131 résidents sur l'année. Elle a par ailleurs initié une opération de transformation définitive de bureaux en logements en zone dense sur une surface de 5 300 m².

AFIN D'ACCOMPAGNER
RÉSOLUMENT SA DÉMARCHE
DE PROGRÈS ET DE MONTRER
SON ENGAGEMENT,
LE GROUPE S'ENGAGE SUR
DES OBJECTIFS TANT AU
NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ QUE
DE SES DEUX EXPERTISES
EN VALEURS MOBILIÈRES ET
EN IMMOBILIER.

OBJECTIFS

GROUPE LA FRANÇAISE
ACTIFS FINANCIERS
IMMOBILIER

◆ GROUPE LA FRANÇAISE

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
**Mise en place une politique d'exclusion du charbon
en 2020**
Evolution de la politique d'exclusion chaque année
jusqu'à 2025 pour inclure certaines énergies fossiles

Pour contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, il est urgent d'agir en priorité là où les impacts sont les plus élevés. Le charbon est l'énergie la plus émettrice de CO2 et celle que le monde doit absolument abandonner. L'enjeu est double : d'abord de ne plus construire de nouvelles centrales dont la durée de vie d'au moins 40 ans impliquerait des émissions importantes à un horizon où celles-ci devront avoir été réduites à zéro. Ensuite ac-

compagner la fermeture parfois anticipée des centrales existantes. Pour accompagner ce mouvement, nous avons décidé de mettre en place une politique d'exclusion du charbon au niveau du groupe par laquelle nous excluons de nos activités toute entreprise ayant plus de 25 % de son chiffre d'affaires (ou pour les électriciens de son énergie produite) en lien avec le charbon.

Pour faire face à l'urgente né-

cessité d'agir et de favoriser la transition vers une économie bas carbone, nous ferons également évoluer chaque année jusqu'à 2025 la politique d'exclusion : le respect d'un scénario de réchauffement limité à 2°C impose de s'attaquer d'abord au charbon mais les scénarios de l'Agence Internationale de l'Énergie nous montrent que certaines autres énergies fossiles doivent aussi diminuer et en priorité certains modes d'extraction.

◆ ACTIFS FINANCIERS

3 BIEN-ÊTRE
ET SANTÉ
**Mise en place
d'une exclusion
du tabac**

Les conséquences néfastes du tabac en matière de santé publique sont établies et nous

pensons que les capitaux que les investisseurs ont confiés à La Française ne doivent pas servir au financement en capital ou en dette d'entreprises dont les produits sont manifestement néfastes pour la santé.

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
Placer les portefeuilles valeurs mobilières de La Française sur une trajectoire moyen terme compatible avec un scénario à 2°C
Baisse des émissions absolues de CO2 des portefeuilles consolidés de valeurs mobilières de LFAM de 12,5% d'ici 2025

Pour contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, la société de gestion de valeurs mobilières de La Française, LFAM, souhaite placer les émissions de ses portefeuilles sur une trajectoire moyen terme compatible avec

un scénario de réchauffement limité à 2°C. Pour cela la société de gestion devra réduire non seulement l'intensité de CO2 de ses investissements mais également réduire les émissions en valeur absolue pour contribuer à l'objectif de zéro

émissions nettes de CO2 en 2050 qui correspondrait à la limitation du réchauffement à 2°C. La Française s'engage donc à ce que les émissions absolues de CO2 des portefeuilles consolidés de ses valeurs mobilières diminuent de 12,5 % d'ici à 2025.

OB JEC TI FS

IMMOBILIER

7 Utilisation d'énergie renouvelable sur 500 000 m² et production d'énergie renouvelable sur 50 actifs

Pour contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, La Française se fixe comme objectif de recourir de manière significative aux énergies renouvelables. Au terme de son plan triennal, La Française aura recours à de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (ce qui exclut l'énergie nucléaire) sur 500 000 m² tous types d'immobiliers confondus (bureaux, résidentiels, commerces, activités) tant en France qu'à l'étranger.

La Française va plus loin et profite du caractère réel des actifs immobiliers pour devenir producteur d'énergie renouvelable. Au terme de son plan triennal, 50 actifs seront équipés d'installations produisant de l'énergie renouvelable. En 2019, La Française a initié deux partenariats afin d'analyser le potentiel de déploiement à grande échelle d'installations photovoltaïques in-situ et évaluer le capital géo-énergétique des actifs significatifs de notre patrimoine.

11 La ville inclusive, caractéristique nécessaire à la ville durable, répond à l'objectif de réduction des exclusions et des inégalités. Tout l'enjeu est de faire coïncider les cash flows disponibles avec les besoins, ceux des ménages - jeunes ou aux revenus intermédiaires - pour se loger, et ceux des seniors pour vivre décemment et le cas échéant financer leur dépendance.

Dans le cadre de son plan triennal, La Française se fixe comme objectif l'acquisition de 50 nouvelles résidences gérées et/ou blocs de résidences destinés à accueillir un segment de population souffrant d'un déficit d'offres adaptées (ce qui inclut les résidences étudiantes, les résidences services seniors, les actifs en viager, les programmes en flexi propriété mais également le résidentiel classique aux loyers plafonnés et/

ou à destination de ménages avec un plafond de ressources)

Pour accroître l'offre de logement tout en privilégiant le recyclage et la densification douce à l'étalement urbain, La Française a pour objectif de favoriser la conversion de bureaux vacants en logements définitifs ou temporaires chaque fois que c'est possible.

15 1 projet d'agriculture urbaine par an
Tous les nouveaux bâtiments bénéficiant d'espaces verts feront l'objet d'une étude de biodiversité

Dans le cadre de son plan triennal, La Française se fixe comme objectif de développer un projet d'agriculture urbaine de grande ampleur par an. Le rôle de la ville et des bâtiments dans la constitution du lien homme/nature est un enjeu stratégique. A l'instar des changements qu'engendre la révolution digitale dans de nombreux secteurs dont celui de l'immobilier, la biodiversité associée à l'immobilier est une source d'innovations techniques, sociales et sociétales. C'est aussi créer de la valeur en participant à l'échelle du territoire à la conservation de la biodiversité, en renforçant le lien social et en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone.

Par ailleurs, toutes les nouvelles opérations bénéficiant d'espaces verts feront l'objet d'une étude de biodiversité.

En matière de biodiversité, le choix des plantations, le type d'entretien et la sensibilisation des parties prenantes constituent des axes de développement

importants pour sa conservation. Les espèces locales, indigènes, sont plus particulièrement adaptées aux conditions du milieu et nécessitent la plupart du temps moins d'entretien. Ces plantes ont aussi l'avantage d'apporter un refuge et une ressource alimentaire diversifiée et adaptée à la faune locale. Elles se fondent dans le paysage et contribuent ainsi à rétablir des corridors écologiques dans des zones agricoles ou urbanisées afin de connecter les milieux naturels entre eux.

Trouver des alternatives à l'utilisation des pesticides ou préserver la ressource en eau permet de limiter l'impact sur la biodiversité des espaces créés et gérés par l'homme.

Enfin la sensibilisation des parties prenantes doit faciliter la prise de conscience de la responsabilité de chacune d'entre elles dans la protection de la biodiversité, contribuant ainsi à créer les conditions pour engager chacun à changer ses pratiques et agir pour relever le défi de reconquête.

ANNEXE

GLOSSAIRE MÉTHODOLOGIQUE



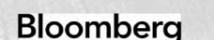
SCORES ESG

ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Les scores ESG sont déterminés par La Française Sustainable Investment Research, à partir de données brutes en provenance de divers fournisseurs. Ces scores sont complétés par deux facteurs issus de l'analyse stratégique : la capacité d'adaptation et la capacité d'innovation des entreprises. L'objectif est de mesurer l'aptitude des entreprises à adapter leur modèle d'affaires au changement climatique, aux exigences sociales et aux principes d'une bonne gouvernance. Plus de 6200 entreprises sont ainsi scorées, dont 4900 dans les pays développés et 1300 dans les pays émergents.

Le score environnemental repose sur le concept de durabilité, le score social sur celui de capital humain et le score de gouvernance sur celui du capital organisationnel. En tout 46 indicateurs sont utilisés et mis à jour en continu. Les indicateurs sont normalisés au sein de chaque secteur et de chaque région, les valeurs extrêmes sont filtrées, les indicateurs sont ensuite échelonnés entre 0 (moins bonne note) et 10 (meilleure note) et agrégés selon une pondération spécifique à chaque secteur pour donner le score final.

Etape 1:
Intégration des
données brutes



Etape 2
Calcul automatisé
d'indicateurs clés
de performance et
de facteur de
valeur/risque

Durabilité de l'environnement
Effizienz carbone
Intensité carbone Emissions financées
Effizienz énergétique
Energie verte Intensité énergétique
Effizienz des matières premières
Efficacité des émissions de déchets Capital nature
Effizienz dans la gestion de l'eau
Intensité des prélèvements d'eau Intensité de la consommation d'eau
Gestion de la pollution
Objectif contre la pollution Performance de la pollution Composés organiques volatils Intensité oxyde de soufre Intensité oxyde d'azote
Gouvernance environnementale
Objectifs cibles sur les énergies renouvelables Objectif d'émissions annualisées Gestion des déchets Gestion carbone Stratégie énergie

Etape 3
Notation par facteur

Note Durabilité de l'environnement

Note Capital humain

Pondération sectorielle des notes par secteur

Etape 4
Notation ESG

Note ESG

Capital humain
Structure de gouvernance du capital humain
Note de la gestion du travail Parité hommes-femmes Note Politique
Capacité de recrutement
Turnover du personnel Autres compensations et programme de prestations
Satisfaction de l'employé
Revue des notations Glassdoor.com Suivi de la satisfaction des collaborateurs
Rendement au travail et fidélisation
Note santé et sécurité Productivité du travail
Apprentissage et connaissance
Note du développement professionnel Note formation, santé et sécurité
Relations de travail
% des collaborateurs syndiqués Licenciements massifs

Capital organisationnel
Relation clients
Sécurité du produit Qualité du produit
Gestion logistique
Chaîne d'approvisionnement habituelle Approvisionnement en matière première Droit de l'homme dans la chaîne logistique
Relation avec autres parties prenantes clés
Relation avec la communauté locale Philanthropie d'entreprise
Protection des droits des actionnaires
Note ISS des actionnaires
Efficacité du conseil
Note ISS du conseil Qualité du conseil Fraude et éthique des affaires
Salaires des dirigeants
Note ISS de compensation Pratiques de rémunération des dirigeants
Transparence et reporting
Note ISS de l'audit Transparence et qualité du reporting

Note Capital organisationnel

EMPRUNTS SOUVERAINS

Les scores ESG sont issus des données de ISS Oekom.

SCORES ESG (SUITE)

IMMOBILIER

Les scores ESG reposent sur une méthodologie développée au sein du pôle de gestion immobilière du groupe La Française. Ils reposent sur une transposition de la méthodologie appliquée aux actions et obligations d'entreprise à la spécificité de l'immobilier. Plus d'une cinquantaine de critères sont répartis en 15 rubriques et mis à jour en continu. Dans le cadre de sa stratégie environnementale, La Française réalise depuis plus de cinq ans des audits techniques et des diagnostics énergétiques des immeubles en portefeuille.

Réalisés par des professionnels de la construction à partir d'un ensemble de préconisations développées en interne, les audits techniques ont pour objectifs de constituer les bases de données techniques des bâtiments, d'évaluer l'état de conservation de leurs équipements et d'établir des plans pluriannuels de travaux. Ils sont réalisés pour chaque actif dans le cadre de la due diligence en investissement avec pour effet au-delà de l'aide à la prise de décision de mettre à disposition dès son acquisition une base de données exhaustive indispensable pour une gestion performante de l'actif.

Réalisés par un bureau d'étude spécialisé en énergie, les diagnostics énergétiques ont pour objectif d'évaluer la performance environnementale sur la base d'un protocole propre au groupe La Française.

Les nombreuses données enregistrées permettent à La Française d'établir des références, dont la robustesse des évaluations est attestée par le nombre d'actifs évalués, et de situer chaque actif dans sa typologie afin d'adapter en conséquence la stratégie de gestion sur le long terme. La Française dispose ainsi d'une cartographie précise du parc dont elle assure la gestion.

PRINCIPAUX POSTES ET NOMBRE D'INDICATEURS ASSOCIÉS

Durabilité environnementale 28 indicateurs	Social 29 indicateurs	Gouvernance 10 indicateurs
Économie circulaire Résilience & risques Biodiversité Déchets Eau Énergie(s) CO2	Santé – Bien-être & confort Sécurité Impact socio-économique local Accessibilité – Handicap Connectivité & Smart Building	Éthique des affaires Gouvernance de la stratégie ESG Relations parties prenantes

CARBONE

Les émissions carbone se rapportent aux scope 1 et 2, c'est-à-dire aux émissions directes liées à la production et les émissions indirectes liées aux consommations énergétiques nécessaires à la production. Elles sont exprimées en équivalent CO2.

ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Chiffre d'affaires total du portefeuille :

somme des chiffres d'affaires annuels de chaque entreprise en portefeuille pondérées par l'exposition du portefeuille dans l'entreprise exprimée en pourcentage de la valeur d'entreprise de l'entreprise (capitalisation boursière plus dette financière nette)

Emission carbone totale du portefeuille :

somme des émissions carbone annuelles de chaque entreprise en portefeuille pondérées par l'exposition du portefeuille dans l'entreprise exprimée en pourcentage de la valeur d'entreprise de l'entreprise (capitalisation boursière plus dette financière nette)

Intensité carbone du portefeuille :

émission carbone totale du portefeuille rapportée au chiffre d'affaires total du portefeuille

Empreinte carbone du portefeuille :

émission carbone totale du portefeuille rapportée à la valeur totale du portefeuille

Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille :

somme des intensités carbone de chaque entreprise en portefeuille (émissions carbone annuelles rapportées au chiffre d'affaires annuel) pondérées par le poids de l'entreprise dans la valeur totale du portefeuille

NB : L'empreinte carbone moyenne pondérée du portefeuille est par construction égale à l'empreinte carbone du portefeuille



CARBONE (SUITE)

EMPRUNTS SOUVERAINS

PIB total du portefeuille :

somme des produits intérieurs bruts annuels de chaque pays en portefeuille pondérée par l'exposition du portefeuille dans le pays exprimée en pourcentage de la dette souveraine du pays

Emission carbone totale du portefeuille :

somme des émissions carbone annuelles de chaque pays en portefeuille pondérée par l'exposition du portefeuille dans le pays exprimée en pourcentage de la dette souveraine du pays

Intensité carbone du portefeuille :

émission carbone totale du portefeuille rapportée au PIB total du portefeuille

Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille :

somme des intensités carbone de chaque pays en portefeuille (émissions carbone annuelles rapportées au produit intérieur brut annuel) pondérée par le poids du pays dans la valeur totale du portefeuille

Empreinte carbone du portefeuille :

émission carbone totale du portefeuille rapportée à la valeur totale du portefeuille

NB : L'empreinte carbone moyenne pondérée du portefeuille est par construction égale à l'empreinte carbone du portefeuille

CONTRATS À TERME STANDARDISÉS FUTURES

L'intensité et l'empreinte carbone du portefeuille de contrats dérivés sont rapportées indépendamment des expositions directes sur les sous-jacents. Il n'y a pas de compensation entre les expositions directes et les expositions en contrats dérivés.

L'intensité et l'empreinte carbone sont calculées à partir des expositions notionnelles (nombre de contrats multiplié par le nominal du contrat et par la valeur du contrat) nettes sur chaque sous-jacent, actions ou emprunts souverains, en suivant la même logique que pour les expositions directes.

Emission carbone totale du portefeuille :

somme des émissions carbone annuelles de chaque immeuble correspondant à l'énergie réelle consommée (et non intrinsèque c'est-à-dire correspondant à une utilisation conventionnelle pour cinq usages de l'énergie)

Intensité carbone du portefeuille :

émission carbone totale du portefeuille rapportée à la surface utile totale du portefeuille

Empreinte carbone du portefeuille :

émission carbone totale du portefeuille rapportée à la valeur totale du portefeuille



CLIMATE VALUE-AT-RISK

La Climate Value-at-Risk d'un portefeuille pour un scénario de trajectoire de température donné est la valeur actuelle des impacts en termes de coûts et de bénéfices sur les comptes des sociétés en portefeuille que ce scénario entraîne rapportée à la valeur du portefeuille.

Les coûts et les bénéfices ont trois contributions : les politiques publiques de réduction des émissions carbone, les opportunités technologiques et le risque physique. Ils sont comptabilisés sur une période de plusieurs décennies sachant que les changements climatiques vont s'exprimer sur ces horizons.

Les politiques publiques de réduction des émissions carbone s'expriment de façon différenciée selon le scénario de trajectoire de température visé au travers du prix du carbone déduit de modèles économiques et climatiques intégrés (Integrated assessment models).

Les opportunités technologiques relèvent du déploiement d'innovations rendant possible la transition vers une économie bas carbone, elles sont dépendantes des brevets en portefeuille dans les sociétés du portefeuille.

Enfin **le risque physique** résulte des conséquences que les changements climatiques vont entraîner pour l'intégrité des actifs et l'activité des sociétés en portefeuille.

Le taux d'actualisation des impacts est le coût moyen du capital des sociétés composant le portefeuille.

La Climate Value-at-Risk rassemble ainsi l'évaluation des risques de transition et des risques physiques du changement climatique. Du côté de la transition, il explore le risque politique, c'est-à-dire le coût pour les entreprises d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone fixés par les pays, et les possibilités vertes, c'est à dire les profits que les entreprises disposant d'une technologie à faible émission de carbone tirent profit de la fourniture des moyens de réduire les émissions. Sur le plan physique, la méthodologie examine les impacts des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes sur les activités des entreprises.

Un scénario de réchauffement de 1,5°C expose les entreprises à un niveau important de risque de transition. C'est au niveau sectoriel que les risques deviennent très évidents : les services publics, de transports, de l'agriculture ainsi que des secteurs minier et pétrolier portent un risque élevé. Un scénario de réchauffement de 3,0°C expose en revanche les entreprises à un niveau plus important de risque physique.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés et exacts au jour de leur établissement, et reflètent les convictions du groupe La Française. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Ce document est la propriété du groupe La Française.

Aucune diffusion des informations qui y sont contenues n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans son accord préalable et écrit.

Groupe La Française
Société Anonyme à Directoire et
Conseil de Surveillance au capital de
78 836 320 €
480 871 490 RCS Paris
N° TVA : FR 24 480 871 490
www.la-francaise.com



LA FRANÇAISE
INVESTING TOGETHER